

FRONT DE GAUCHE GENNEVILLOIS

POUR UNE VILLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE



Ibrahima Ndiaye

Dans un contexte où les difficultés sociales sont croissantes, l'accès aux droits sociaux des plus fragiles est un sujet prioritaire.

À cette fin, la municipalité repense son action sociale pour renforcer l'aide aux plus précaires en identifiant toutes les pistes d'amélioration possibles.

Une attention particulière est portée aux familles monoparentales, avec la création d'un outil répertoriant les dispositifs d'aide existants, bientôt disponible. Un réseau d'entraide des familles monoparentales a aussi été mis en place pour lutter contre leur isolement.

La Ville mène des campagnes de sensibilisation pour promouvoir la solidarité. Elle a simplifié l'accès aux services sociaux et renforcé la collaboration avec les acteurs de la société civile. Le CCAS joue un rôle central dans cette démarche.

De nouveaux dispositifs comme «aller vers» les plus précaires sont expérimentés pour leur faire connaître leurs droits. Des guides sur l'accès aux droits et au numérique ont été élaborés.

L'objectif est de construire une ville où l'inclusion est une réalité vécue au quotidien. Cela nécessite une mobilisation constante et la conviction que chaque action compte. L'accès aux droits des plus fragiles est un enjeu majeur de justice sociale. La municipalité s'y emploie à travers la sensibilisation, le renforcement des politiques sociales et la lutte contre les discriminations.

GROUPE SOCIALISTE, RÉPUBLICAIN, CITOYEN

REMBOURSEMENT DES FAUTEUILS ROULANTS : RESPECTEZ VOTRE PROMESSE MONSIEUR LE PRÉSIDENT!



Christophe Bernier

Le 26 avril 2023, lors de la Conférence Nationale du Handicap, le président de la République a annoncé le remboursement intégral par l'Assurance Maladie de tous les fauteuils roulants pour 2024.

Cette annonce a suscité un fort espoir pour de très nombreuses personnes en situation de handicap qui ont des besoins d'aides à la mobilité spécifiques. Ces besoins nécessitent des fauteuils sur mesure, adaptés au handicap de chacun.

Ces fauteuils spécifiques ont un coût important : jusqu'à plus de 40 000 € pour un fauteuil électrique évolutif. Aujourd'hui, la prise en charge de ces fauteuils par l'Assurance Maladie occasionne systématiquement de très lourds restes à charge.

Il n'est plus concevable ni même acceptable que de nombreuses personnes en situation de handicap renoncent à changer ou à adapter le choix de leur fauteuil à cause du prix de celui-ci.

Depuis avril 2023, peu de choses ont bougé, pire les réunions préparatoires à la mise en œuvre de cette promesse ont inquiété les associations représentatives des personnes en situation de handicap. Une pétition en ligne a été initiée par le député Sébastien Peytavie (Nupes) à laquelle le conseil municipal de Gennevilliers s'est associé le 27 mars dernier en votant un vœu de soutien.

Le conseil municipal de Gennevilliers appelle également les Gennevilloises et les Gennevillois à apporter leur soutien à cette démarche, en signant cette pétition en ligne.

GENNEVILLIERS-ÉCOLOGIE/ EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS

CONTRIBUTION NON PARVENUE

UNION DES GENNEVILLOIS.E.S

UNE POLITIQUE TARIFAIRE AU SERVICE DE TOUS



Véronique Desmettre

Notre politique de restauration scolaire vise l'égalité d'accès à une alimentation de qualité. Avec un coût moyen de 14,68 € par repas, la Ville prend en charge 85% de la dépense réelle, ne demandant aux familles qu'une participation de 0,67 à 4,65 € des plus bas aux plus hauts revenus. Contrairement aux idées reçues, ce système de tarification solidaire permet aux couches populaires comme moyennes de bénéficier de l'aide municipale. Personne ne paie pour l'autre. C'est un investissement annuel de 6,7 millions d'euros qui traduit notre volonté d'offrir le meilleur à tous les enfants, en réduisant le reste à charge pour toutes les familles.

Il en va de même pour l'accueil périscolaire, où la ville absorbe 93% du coût réel de 9,26 € par enfant. Les familles ne paient ainsi que de 0,36 à 1,18 € par jour, ce qui garantit un accès équitable à ce service, indépendamment des moyens de chacun. C'est un engagement financier de 700 000 € par an.

Ces efforts budgétaires importants relèvent d'une politique de solidarité active, où chaque citoyen, peu importe ses revenus, peut bénéficier des mêmes services publics locaux et du soutien financier de la ville.

Ces dispositifs d'aide financière participent concrètement à soutenir les familles malgré un contexte financier communal difficile marqué par l'inflation et des obligations financières imposées par l'État.

ENSEMBLE POUR GENNEVILLIERS

CONTRIBUTION NON PARVENUE

LES GENNEVILLOIS

QUAND LA COMMUNICATION MASQUE LA RÉALITÉ



Lætitia Ghirardi

C'est regrettable mais nous vivons désormais dans un monde où la communication à outrance, et le flot d'émotions qui va avec, masque la réalité, brouille les pistes, et entrave la possibilité de trouver de véritables solutions aux problèmes.

Prenons l'exemple du chômage et du soi-disant « plein-emploi ». Les réformes de l'assurance-chômage sont venues réduire la durée d'indemnisation de plusieurs mois, et radier les demandeurs refusant deux offres d'emploi dites « raisonnables » : ce ne sont là que deux leviers, parmi d'autres, qui baissent statistiquement les chiffres du chômage mais qui ne retirent en rien la précarité grandissante des publics concernés.

Prenons ensuite l'exemple du pouvoir d'achat. Le coût de la vie est bien plus élevé qu'à l'époque des Gilets Jaunes : le prix de l'essence s'est stabilisé à des niveaux très hauts, idem pour les denrées alimentaires, l'énergie, les taux des crédits... Il nous est dit que la priorité est de préserver les couches populaires et les classes moyennes mais tout augmente sauf les aides, qui diminuent par des coupes sèches dans les budgets.

Alors que les habitants ont du mal à boucler les fins de mois, que notre dette est plus élevée que jamais, des fortunes sont dépensées dans la guerre en Ukraine. Qui plus est, le président n'exclut pas d'engager des troupes au sol. Or, jusqu'à preuve du contraire, la Russie n'a pas attaqué l'Union Européenne, encore moins la France : dans ce contexte, l'idée de dire que cette guerre est la nôtre est, pour le moins, discutable.

Parlons enfin du conflit au Proche-Orient qui doit nécessairement aboutir à un cessez-le-feu immédiat et permanent, au regard du désastre humanitaire en cours. Le droit international est chaque jour bafoué mais rien ne se passe car les grandes puissances qui, certes, s'insurgent, jouent également sur les deux tableaux, soutiennent les deux camps et, *in fine*, la guerre s'éternise et des civils meurent par milliers.

Ce ne sont là que quelques exemples mais, trop souvent, la communication n'est plus au service de la réalité des faits : le discernement est de mise pour ne pas se faire duper, voire manipuler, comme c'est souvent le cas ici à Gennevilliers.

LES RÉPUBLICAINS

NON À LA POLICE DE LA PENSÉE



Philippe Hallais

Le gouvernement a cru pertinent de lancer en octobre 2023 les états généraux de l'information, pilotés par l'association d'extrême gauche RSF, « Reporters sans frontières ». Des recommandations seront transmises au gouvernement à l'été 2024. Cette pratique aura des conséquences sur la liberté d'expression des médias, des journalistes, des essayistes. En effet, on assiste à un appel à augmenter le nombre de contrôles des médias et à la nomination de « médiateur indépendant » pour chaque grand média d'information, ce qui pourrait se traduire par la mise en place d'un « commissaire de la pensée » dans chaque média. Les médias seront donc étiquetés selon les normes définies par RSF, entraînant pratiquement et mécaniquement des restrictions de la liberté d'expression. Les attaques actuelles de RSF contre CNews via le Conseil d'état et l'Arcom en sont une première alarme.

Ces attaques contre le droit à informer apparaissent dans d'autres domaines. Ainsi, une nouvelle loi a été votée en catimini à l'Assemblée nationale, loi qui considère comme un délit le fait de critiquer les injections ARN messenger. Les peines sont sévères : amende de 45 000 € et éventuellement 3 ans de prison. Ce type de censure est gravissime pour la démocratie en criminalisant l'opinion. Les lanceurs d'alerte ont du souci à se faire. Ainsi, l'application de cette loi en 2010 aurait interdit à Irène Frachon de dénoncer le scandale du Médiator.

Concernant les questions climatiques, des députés ont également mis en avant la nécessité de réprimer les médias qui ne sont pas totalement en accord avec les conclusions apocalyptiques du Giec (organisme de l'ONU). Affirmer que la planète n'est pas en danger absolu, qu'il n'y a pas d'urgence climatique, que la montée des eaux des océans est très faible (1,3 mm par an), pourrait impliquer des poursuites judiciaires. Tout débat apaisé et raisonnable devient interdit.

En résumé, le fait de critiquer le bien-fondé d'une éolienne ou d'émettre une opinion sur une pandémie entraînerait le risque de se retrouver devant un juge!

Toutes ces actions à caractère totalitaire, initiées en vue des prochaines échéances électorales, constituent un grave manquement contre la liberté d'expression, normalement protégée dans la constitution selon les lois de 1881 sur la liberté de la presse et de 1986 sur la communication.

Souhaitons que le mot « Liberté » des façades des bâtiments publics continue à s'appliquer.

LES CONTRIBUTIONS PUBLIÉES DANS CES PAGES N'ENGAGENT PAS LA RÉDACTION DE GENNEVILLIERS MAGAZINE